

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 15 décembre 2023**

**DATE de convocation et d'affichage**  
8 décembre 2023  
**DATE de publication de la délibération**  
23 janvier 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice 27  
Présents 21  
Votants 26

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

**Étaient présents :** TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure (part à 20h00 au point 7), BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, Adjointes ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, DUFEIL Christophe, GORON Maxime, LEMARCHANDEL Franck, QUENOUILLE Roger, SALIS Anaïs, D'ABOVILLE Rosine, BAZIN Denis, BLANDIN Béatrice, DEHEGER Vianney, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés :** PARPAILLON Marie-Laure donne pouvoir à SALIS Anaïs après son départ au point 7 ; BOSSARD Nelly donne pouvoir à TOCZÉ Christian ; DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à GORON Maxime ; FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à GARÇON Isabelle ; JEANNEAU Luc donne pouvoir à QUENOUILLE Roger ; MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à D'ABOVILLE Rosine ;

**Était absente :** MARTINIAULT Anne-Laure.

**Secrétaire de séance :** ANDRÉ Marie-Thérèse, à qui il est adjoint un auxiliaire, Hervé PICARD

**N°151223-4-1 : Revalorisation des tarifs communaux pour l'année 2024 hors location de l'Espace Ille et Donac**

La Commission « Finances » propose la revalorisation des tarifs municipaux :

CONCESSIONS CIMETIÈRE		
DÉSIGNATION	Tarif 2023	Tarif 2024
<b>Ancien Cimetière</b>		<b>+ 3,4 %</b>
15 ans pour 2m <sup>2</sup>	67,19 €	<b>69,47 €</b>
15 ans pour 2m <sup>2</sup> en bordure des 2 allées partant de la concession 1-1-189	93,74 €	<b>96,93 €</b>
30 ans pour 2m <sup>2</sup>	133,90 €	<b>138,45 €</b>
30 ans pour 2m <sup>2</sup> en bordure des 2 allées partant de la concession 1-1-189	187,47 €	<b>193,84 €</b>
50 ans pour 2m <sup>2</sup>	227,67 €	<b>235,41 €</b>
50 ans pour 2m <sup>2</sup> en bordure des 2 allées partant de la concession 1-1-189	321,42 €	<b>332,35 €</b>
<b>Nouveau Cimetière</b>		
15 ans pour 2m <sup>2</sup>	160,71 €	<b>166,17 €</b>
30 ans pour 2m <sup>2</sup>	329,38 €	<b>340,58 €</b>
50 ans pour 2m <sup>2</sup>	535,66 €	<b>553,87 €</b>
<b>Columbarium (résidents dans la Commune)</b>		
10 ans	543,03 €	<b>561,49 €</b>
15 ans	810,78 €	<b>838,35 €</b>
20 ans	1 148,67 €	<b>1 187,72 €</b>
<b>Columbarium (pour renouvellement des non-résidents dans la Commune)</b>		
10 ans	705,94 €	<b>729,94 €</b>
15 ans	1 054,02 €	<b>1 089,86 €</b>
20 ans	1 406,31 €	<b>1 454,12 €</b>

<b>Cavurne</b>		
10 ans	318,60 €	<b>329,43 €</b>
15 ans	477,90 €	<b>494,15 €</b>
20 ans	637,20 €	<b>658,86 €</b>
<b>Jardin du souvenir</b>		
Tarif de la mise en place de la plaque sur le jardin du souvenir pour 10 ans renouvelable	53,10 €	<b>54,91 €</b>
<b>DROITS DE PLACE-MARCHÉ DU MERCREDI</b>		
	Tarifs 2023	Tarif 2024
Le mètre linéaire sans branchement électrique	0,72 €	<b>0,74 €</b>
Le mètre linéaire avec branchement électrique	1,35 €	<b>1,40 €</b>
Forfait trimestriel sans branchement électrique	6,88 €	<b>7,11 €</b>
Forfait trimestriel avec branchement électrique	13,53 €	<b>13,99 €</b>
<b>HORS MARCHÉ-COMMERCANTS DU SAMEDI ET FOOD TRUCKS</b>		
La demi-journée sans électricité	3,95 €	<b>4,08 €</b>
La demi-journée avec électricité 1,55€ en plus du tarif sans électricité (50% du tarif électricité du camping)	5,50 €	<b>5,69 €</b>
<b>TARIFS DIVERS</b>		
<b>DÉSIGNATION</b>	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Barrières de sécurité	2,27 €	<b>2,35 €</b>
Impression noir et blanc avec une ou des images la feuille au centre culturel	0,42 €	<b>0,43 €</b>
Impression copie couleur (la feuille) au centre culturel	0,53 €	<b>0,55 €</b>
Impression couleur avec une ou des images (la feuille) au centre culturel	1,06 €	<b>1,10 €</b>
<b>ESPACE DU GUESCLIN</b>		
<b>DÉSIGNATION</b>	Tarifs 2023	Tarif 2024
<b>Prêt mobilier Espace Du Guesclin</b>		
location table, l'unité	2,27 €	<b>2,35 €</b>
location chaise, l'unité	1,14 €	<b>1,18 €</b>
<b>Salle Du Guesclin</b>		
<u>Repas-buffet</u>		
√location	157,14 €	<b>162,48 €</b>
√chauffage : forfait 15% du tarif pour l'utilisation de l'électricité en période de chauffe	23,57 €	<b>24,37 €</b>
<u>Vin d'honneur</u>		
√location	51,20 €	<b>52,94 €</b>
√chauffage : forfait 15% du tarif pour l'utilisation de l'électricité en période de chauffe	7,68 €	<b>7,94 €</b>
<u>Location pour activités professionnelles</u>		
→ la journée		
√location	139,68 €	<b>144,43 €</b>
√chauffage : forfait 15% du tarif pour l'utilisation de l'électricité en période de chauffe	20,95 €	<b>21,66 €</b>
→ la 1/2 journée		
√location	69,84 €	<b>72,21 €</b>

✓chauffage : forfait 15% du tarif pour l'utilisation de l'électricité en période de chauffe	8,38 €	8,66 €
Chauffage forfait 15% du tarif pour l'utilisation de l'électricité en période de chauffe		
<b>Préau Du Guesclin- LOCATION SEULEMENT du 01/04 au 30/09</b>	<b>Tarifs 2023</b>	<b>Tarifs 2024</b>
Repas-buffet	100,14 €	103,54 €
Vin d'honneur	39,08 €	40,41 €
Location pour activités professionnelles		
→ la journée	93,12 €	96,29 €
→ la 1/2 journée	46,57 €	48,15 €
<b>Caution salle et préau (pas de revalorisation : caution non encaissée sauf exception)</b>	510,00 €	510,00 €
<b>Pénalité de nettoyage salle et préau</b>		60,00 €
50% réduction pour les familles de la Commune sur la location pour toutes les salles de l'Espace Duguesclin		

<b>ANCIEN SYNDICAT D'INITIATIVE</b>		
DÉSIGNATION	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Location ½ journée	50,00 €	51,70 €
Chauffage ½ journée	10,00 €	10,34 €
<b>Pénalité de nettoyage</b>		40,00 €
<b>CAMPING MUNICIPAL</b>		
H.T. (TVA en sus à 7 % ou 20 %)		
DÉSIGNATION	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Campeur	3,13 €	3,24 €
Enfants de moins de 7 ans	1,96 €	2,03 €
Véhicule	2,07 €	2,14 €
Véhicule à deux roues de 125 cm <sup>3</sup> et plus	1,06 €	1,10 €
Emplacement	2,07 €	2,14€
Electricité	3,11 €	3,22 €
Droit de douche pour pers. extérieure au camping	2,23 €	2,31 €
Taxe de séjour au réel par personne et par nuitée (CCBR)	0,20 €	0,22 €
<b>Exonérations obligatoires de la Taxe de Séjour</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ø Les mineurs (les moins de 18 ans)</li> <li>Ø Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la communauté de communes</li> <li>Ø Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire</li> </ul>		
Garage mort uniquement pendant l'ouverture du camping	3,70 €	3,83 €
<b>Bateliers du canal</b>		
Accès aux sanitaires et conteneurs du camping (nuitée)	1,84 €	1,90 €
Branchement électrique (nuitée) même tarif que pour camping	3,11 €	3,22 €
Branchement eau potable (nuitée)	0,56 €	0,58 €
<b>Camping-cariste (aire de service) La nuitée (pas de TVA applicable)</b>	5,30 €	5,48 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 035-213503378-20231215-DEL151223\_4\_1-DE

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les tarifs communaux 2024 proposés par la Commission « Finances ». Ils sont appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire  
Christian TOCZÉ



La secrétaire de séance,  
Marie-Thérèse ANDRÉ



Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **19 décembre 2023**,

De sa publication sur le site Internet de la commune le **19 décembre 2023**.